

LA CHARENTE-MARITIME FAVORISE LA TRACTION ANIMALE UN RETOUR GAGNANT POUR LA GESTION DES ESPACES NATURELS !

Depuis près de 40 ans, le Département, en partenariat avec le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres dont le siège national est à Rochefort, mène une politique dynamique de préservation du patrimoine naturel de la Charente-Maritime. Au cœur de son action : les Espaces Naturels Sensibles.

ACCUEIL PRESSE EN JUILLET ... UNE PREMIÈRE !

■ MERCREDI 3 JUILLET - 14h30 - UN PERCHERON SUR LE CHEMIN DE LA TRÉZENÇE ! ■

Bernard Rochet

Vice-Président du Conseil général de la Charente-Maritime

vous invite à assister à une séance de broyage
du Chemin de la Trézence

Mercredi 3 juillet à 14h30

Point de Rendez-vous

Terrain au pied du pont du milieu à Vivroux
Commune de St Loup



UNE POLITIQUE DYNAMIQUE & DURABLE EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION ET DE LA MISE EN VALEUR DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

■ Quelques repères ...

- 1974 : mise en place de la politique des périmètres sensibles sur certaines communes littorales
- 1977 : mise en place des premières zones de préemption au titre des périmètres sensibles,
- 1985 : Instauration de la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS) sur les cantons littoraux au taux de 1% (s'appliquant à toute construction nouvelle (hormis les logements HLM et exploitation agricole).
- Délibérations du 17 décembre 1998 et du 8 juillet 1999, instauration et perception de l'écotaxe sur le pont de l'Île de Ré, en application de l'article 49 de la loi n° 95-101 du 2 février relative au renforcement de la protection de l'environnement,
- Décembre 2002, extension de la TDENS à l'ensemble du territoire de la Charente-Maritime.
- Octobre 2011, le Département instaure une part départementale de la taxe d'aménagement en remplacement de la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS) et de la Taxe Départementale du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), au taux de 2%.

■ Bilan des actions menées

- Près de 2500 hectares acquis avec le produit de la TDENS et de l'écotaxe,
- L'implication du Département sur une quarantaine de sites
- La protection et la valorisation de plus de 8 000 hectares entre le Département et le Conservatoire du Littoral,
- 60 communes concernées par des zones de préemption qui représentent une superficie de 24 000 hectares,
- La gestion d'espaces naturels par convention avec des partenaires tels que collectivités locales, associations (LPO, chasseurs) et agriculteurs,
- La création d'un réseau de 14 Pôles-Nature de la Charente-Maritime,
- Les aménagements favorisant l'accès à la nature : il existe un réseau de 9500 kilomètres de sentiers de randonnées pédestres et cyclables en Charente-Maritime, sur le plan financier, la taxe d'aménagement représente une recette de 4,5 millions d'euros en 2012.

LA CHARENTE-MARITIME FAVORISE LA TRACTION ANIMALE UN RETOUR GAGNANT POUR LA GESTION DES ESPACES NATURELS !

La Charente-Maritime abrite un environnement naturel des plus remarquables et encore largement préservé, garant d'une biodiversité et d'un cadre de vie qui concourent à l'attractivité de ce Département et à son identité (2^{ème} destination touristique en France).

Dans ce cadre, alors que la traction animale avait quasiment disparu face à la mécanisation, elle retrouve aujourd'hui un intérêt dans la gestion des espaces naturels sensibles et fragiles.

■ QUELQUES CHIFFRES 2012 ...

- 2 000 ha de terrains acquis au titre des Espaces Naturels Sensibles
- 9 500 km de sentiers de randonnée
- 14 pôles-nature
- 60 agriculteurs gestionnaires
- Une équipe de 20 personnes, dont 7 agents assurant les travaux d'entretien, aménagement et restauration écologique

■ LA TRACTION ANIMALE, ÉNERGIE DU XXI^{ÈME} SIÈCLE ?

La traction animale permet une utilisation moderne, économique et écologique des ânes et des chevaux.

L'organisation d'opérations de nettoyage des plages à dos d'ânes est le fruit d'une réflexion menée depuis plusieurs années sur le moyen le plus écologique de nettoyer le littoral. Outil respectueux de l'environnement, médiateur pédagogique, garant de la préservation de la race locale des baudets du Poitou, la traction animale est une méthode aux valeurs environnementales incontestables.

Plus efficace sur certaines zones pentues, étroites, aux sols fragiles, la traction animale ne génère pas de frais de remise en état après chantier.



■ L'ASINERIE DU BAUDET DU POITOU

Un lieu de sauvegarde du patrimoine et de valorisation de la traction animale.

A la ferme de la Tillauderie, sur un espace naturel protégé de 20 ha, le Département de la Charente-Maritime œuvre aux côtés du Parc Inter-régional du Marais Poitevin pour la sauvegarde du baudet du Poitou. L'Asinerie de Dampierre-sur-Boutonne est **l'un des 14 Pôles-Nature de la Charente-Maritime**. Depuis 10 ans, les races mulassières ont retrouvé une place dans l'utilisation au quotidien (au bât, en traction, en attelage, en équitation).

■ LES DOMAINES D'INTERVENTION DE LA TRACTION ANIMALE SONT TRÈS VARIÉS.

En milieu urbain, les chevaux peuvent contribuer à la collecte des déchets, à l'entretien des espaces ruraux et boisés communaux, à l'entretien des espaces verts et des parcs, à l'entretien de la voirie, au transport public et scolaire ou encore à l'action sociale et l'insertion professionnelle.

Dans les espaces naturels, ils participent au débardage, à la fauche de prairie tardive, l'arrachage de bâches plastiques, l'arrachage de plantes envahissantes, la réouverture d'espaces et à l'entretien des prairies par pâturage. Les ânes sont plus sollicités pour l'entretien des cheminements, des plages, des dunes... etc.

LA CHARENTE-MARITIME FAVORISE LA TRACTION ANIMALE UN RETOUR GAGNANT POUR LA GESTION DES ESPACES NATURELS !

■ DE NOMBREUSES ACTIONS ONT ÉTÉ MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT EN 2012 :

Sur les sites départementaux

- Pôle-Nature du Parc de l'Estuaire : participation à la collecte des déchets sur la plage de Suzac
- Pôle-Nature de Crazannes : débardage avec des mules poitevines pour un chantier de mise en sécurité d'un cheminement. Action pédagogique avec la participation des élèves d'école primaire.
- Pôle-Nature de Vitrezay : sortie des bois flottés et journée pédagogique avec les élèves du Lycée Saint Antoine.
- Voie verte de Bellevue/Cabariot : broyage sur 1m de chaque côté du chemin. La technique est particulièrement efficace, car le cheval attelé sur un avant-train déplace simplement un broyeur à moteur assisté utilisé normalement derrière les quads.
- Dunes des Seulières : collecte des déchets et test du nouveau bât.

Dans des Espaces Naturels Sensibles

- Chantier de débardage vallée de la Boutonne : mise en sécurité le long des cheminements
- Chantier de débardage Vallée du Coran : extraction des peupliers dans une zone de protection du vison d'Europe.
- Chantier de débardage dans les bois d'Anga : chantier pédagogique avec des mules poitevines pour nettoyer les bois après les deux grosses tempêtes.

Dans le domaine fluvial

- Vallée de la Boutonne : chantier de débardage et chantier d'entretien de la rivière par recapeage des saules
- Canal de Marans et rives de la Charente : coupe de sécurité et extraction de souches prises dans les berges.

■ LA TRACTION ANIMALE À LA HAUTEUR DES AMBITIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Elle contribue de manière significative au respect des enjeux environnementaux et économiques souhaités par le Grenelle de l'environnement.

Les interventions de débusquage au cheval ou à l'âne et de débardage évitent une dégradation lourde des sols. La maniabilité de l'animal limite les dégâts sur les arbres restants lors des coupes d'éclaircies.

Par ailleurs, la traction animale élargit les possibilités d'intervention et augmente d'autant la durée d'exploitation. La praticabilité des sols diffère selon les lieux et la période de l'année. L'exploitation mécanisée peut dégrader les sols et endommager les arbres, ce qui contribue à altérer les ressources et provoquer une baisse des récoltes.

Produisant très peu de gaz à effet de serre, l'énergie cheval ou âne participe activement à la réduction de l'émission de ces gaz souhaitée par le Grenelle de l'environnement.

Pour toutes ces raisons, le Département de la Charente-Maritime a choisi de faire appel à cette technique partout où elle est plus performante et moins agressive. Que ce soit sur ces propres espaces mais aussi en partenariat avec l'Office National des Forêts, le Conservatoire du Littoral ou le Groupement Départemental Forestier.

